



Acte n° 2023D018 Délibération portant affectation du résultat du budget principal

Le 14 avril 2023, à 20h30, en Mairie de Monesties, se sont réunis les membres du Conseil Municipal,

Etaient présents : Marty Denis, Selam Fatima, Benazech Roland, Risse Sylvie, Goulesque Didier, Verdier Jean-Pierre, Pietropoli Jean-Philippe, Routhe Jean-Paul, Blanc-Antès Danielle, Faugères Karine, Ducros Alexandre, Lequeux Jean-Louis, CORTESE Jean Louis, Frayssinet Sylvie.

Etaient absent(s) excusé(s) : Joëlle DURAND (pouvoir à Mr Denis MARTY)

Le secrétariat a été assuré par : Pietropoli Jean-Philippe

Le conseil municipal de la commune de Monestiés

Après avoir examiné le compte administratif du budget principal de la commune
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,
Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de
444 922.99 euros

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés

DECIDE

D'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de clôture de l'exercice 2022 :

Fonctionnement :	444 922.79 €
Investissement :	- 322 916.20 €
Total :	122 006.79 €

AFFECTATION :

1. Affectation au compte 1068 : 322 916.20 €
2. Report en fonctionnement R002 : 122 006.79 €

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessous.

Fait à Monesties, le 14/04/2023
Monsieur le Maire
Denis MARTY

